

Un Manifeste pour médiatiser les positions associatives

À l'occasion de son prochain Congrès début avril, l'Uniopss prépare un Manifeste pour recueillir les préoccupations associatives du moment et faire valoir leurs positions et leurs propositions. Une démarche originale, produit d'une vaste consultation.

Le Congrès de l'Uniopss se tiendra les 4 et 5 avril 2018, alors que les orientations politiques issues des élections de 2017 auront déjà posé leur empreinte. À cette époque charnière, où seront déjà connus les choix déterminants du projet de loi de finances pour 2019 et du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, un Manifeste porté par les différentes composantes de l'Union (Uniopss, adhérents nationaux, Uriopss) devrait permettre d'affirmer ce à quoi tiennent les associations de solidarité, au sujet de leur rôle, des orientations générales de la société ou des priorités de politiques publiques. Ces trois composantes sont liées : c'est parce que les associations sont ancrées dans la réalité sociale qu'elles sont légitimes à porter des orientations sociétales et à être force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics.

Le processus de préparation de ce Manifeste vise à prendre appui le plus largement possible sur les associations membres du Réseau Uniopss-Uriopss. Certes, le Manifeste ne part pas de rien. Les orientations à défendre ont été portées à plusieurs reprises, notamment par le choix du « scénario du

rebond » au Congrès de Montpellier en 2016 ou le « projet de société » en 2017. Pour bien relier le Manifeste à la réalité présente, il est proposé à chaque association membre de contribuer en déposant son analyse sur le site web du Congrès, autour des trois questions proposées : quel projet de société voulons-nous promouvoir ? Quelles sont nos attentes principales au sujet des politiques publiques ? Que pouvons-nous apporter en tant qu'association ?

Premières contributions

Sur le terrain, les réunions sur le Manifeste ont commencé : l'Uriopss Pays-de-la-Loire, après un atelier animé dès sa « journée de rentrée », a travaillé en conseil d'administration le 15 décembre, d'où la première contribution officielle au Manifeste. Celle-ci se prononce pour une société solidaire, une société de droits, avec une égalité territoriale et une organisation administrative, qui participent de l'humanisation de la société. Elle pose en conséquence l'enjeu de politiques publiques mobilisées face aux inégalités et affirme le modèle associatif comme porteur d'intérêt général. L'Uriopss Centre a animé le 14 novembre à Tours

un comité de mise en dynamique locale (COMIDYLO), d'où de nombreux constats : face à un quotidien un peu lourd, témoignait un participant, il s'agit de « prendre de la hauteur » pour saisir la dimension noble du politique – faire société, vivre ensemble – sans tomber dans l'ornière du politique-politicien. Il faut aussi, selon d'autres contributions, reprendre la question des parcours pour dépasser vraiment la logique de filière et travailler ensemble. Dans la protection de l'enfance, par exemple, l'organisation en silos ne répond plus aux besoins. Face aux sorties de dispositifs, une meilleure articulation des réponses est à construire, en reliant lutte contre les exclusions, travail sur les addictions, logement. Face aux différences des politiques et aux inégalités d'accès, ne devrait-on pas assumer, aussi, de se reposer la question de la décentralisation ? Une avancée véritable serait de prendre toujours en compte la personne dans sa globalité et dans toutes ses spécificités. Bref, tout un programme qui devrait largement s'enrichir d'ici le mois d'avril... ●

Christine Chognot

> Pour contribuer à ce Manifeste : www.congres2018.uniopss.asso.fr